ELEVACTION
L'EXPERTISE CONSEIL & FORMATION

Formation à l'utilisation et à la vérification journalière des échafaudages fixes & roulants

Arrêté du 21 décembre 2014
Recommandation R408 de la CNAMTS du 10 juin 2004
Recommandation R457 de la CNAMTS de mai 2011

Durée : 7 heures

(1 journée)

En présentiel

Personnes concernées

Toute personne réalisant un examen de l'état de conservation d'un échafaudage fixe ou roulant.

Objectifs

- ✓ **Maitriser** les données d'entrées et de sorties de l'examen de l'état de conservation des échafaudages fixes ou roulants
- ✓ **Acquérir** les compétences liées à l'examen de l'état de conservation des échafaudages fixes ou roulants
- ✓ **Savoir valider** la réalisation effective de l'état de conservation
- ✓ **Etre réactif** en cas d'écart avec les préconisations

Pré requis

Aptitude médicale aux travaux en hauteur.

Méthode pédagogique

Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.

Echange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.

Parcours pédagogique

Présentation de l'équipe, des stagiaires et des objectifs de la formation.

1) Le cadre règlementaire :

- Le poste de travail
- Les accidents de travail
- Le plan de prévention
- L'arrêté du 21 décembre 2004
- la recommandation R408 de la CNAMTS du 10 juin 2004.
- La recommandation R457 de mai 2011

2) La constitution d'un échafaudage:

-Les différents types d'échafaudages
-La composition de l'échafaudage

ELEVACTION
L'EXPERTISE CONSEIL & FORMATION

Formation à l'utilisation et à la vérification journalière des échafaudages fixes & roulants
Arrêté du 21 décembre 2014
Recommandations R408 & R457

Durée : 7 heures

(1 journée)

En présentiel

Moyens pédagogiques

- ✓ Vidéo projecteur
- ✓ Equipements complets nécessaires à la pratique
- ✓ Remise de document regroupant l'ensemble de la formation

La formation est dispensée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

3) L'examen de l'état de conservation :

- L'examen quotidien
- Les 10 points de contrôle
- Les documents et la méthodologie validant l'état de conservation.
- Réagir face à une situation dangereuse

4) La validation de l'état de conservation :

- La pancarte verte de mise à disposition de l'échafaudage.

5) Exercices pratiques et test d'évaluation

L'évaluation pratique :
- Evaluation sur l'échafaudage : savoir se déplacer et adéquation à son poste de travail
- Réaliser d'un examen de l'état de conservation
- Correction des mauvaises pratiques observées

L'évaluation théorique :
- Questionnaire de type QCM (10 questions) portant sur l'ensemble du thème.
- Pas de questions éliminatoires
- Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

Attestation de formation délivrée en fin de formation

L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Indice 0 du 02/03/2022